



COMITE DE DIRECTION

Réunion de Bureau

Réunion du 30 septembre 2019

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MME. Christine TASTAVIN, MM. Alain BROCHE, Claude COLOMBO, Pierre LAFON, Francis MAGGI, Patrick SCALA.

Excusés : MM. Gérard ALUNNI, François ROUSTAN.

Assiste : M. Bernard JAMMES.

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Début de la séance à 18h30,

OUVERTURE DE LA SEANCE PAR LE PRESIDENT

Le Président Edouard DELAMOTTE remercie les membres présents et passe à l'ordre du jour.

INFORMATIONS DU PRESIDENT :

Le Président fait le point sur le projet de création de terrains de Futsal. En effet, cette pratique fait l'objet d'un véritable plan de développement à la FFF. L'une des orientations fédérales passe par la création de terrains extérieurs à moindre coût.

Ces installations pourront accueillir également les pratiques liées au Football diversifié. Un dossier de demande d'aide de financement (FAFA) sera soumis à la FFF.

Le nouveau plan informatique a été arrêté, 19 postes au lieu de 18, 14 changements de PC et 2 mises à niveau Windows 10. Coût de l'opération, environ 18.000 €.

Exceptionnellement, le prochain Comité de Direction est fixé au mardi 08 octobre 2019.

TOURNOI DE L'ENTENTE DES CLUBS DE NICE – TOURNOI RENE ANTIMI

Le Président Edouard DELAMOTTE, accompagné de M. Francis MAGGI et de Mme Laurence ANTIMI (membres du comité de Direction), a assisté aux rencontres disputées lors de ce tournoi réunissant des équipes U9 masculines des clubs niçois et féminines maralpines.

Il tient à remercier les organisateurs pour l'excellente organisation de cette manifestation, dont les rencontres se sont déroulées dans un bon état d'esprit.

COMPETITIONS

Concernant les journées du 28 et 29 septembre 2019, le taux de réussite de la FMI est de 92 %. Cependant, un effort doit être réalisé dans les séries Seniors D5, U19 D2, U17 D3, U15 D3, U15 D4 et Seniors à 11F où malheureusement les taux oscillent autour de 75 %. Il est rappelé que la nouvelle version 3.9.0.0 de la FMI est obligatoire depuis le 28/09/2019.

Par ailleurs, ne pas oublier de consulter la procédure FMI mise en ligne sur le site du District, rubriques « Document > Docs téléchargeables > Déroulement des compétitions ».

COMMISSIONS :

Courriel de M. Patrick MARTIN nous adressant sa lettre de démission de la Commission fu Football à Effectif Réduit. Pris note.

CORRESPONDANCES

LMF : nous communiquant un courriel du « Fondation du football », relatif à la 12^e édition des « Trophées Philippe Seguin ».

Ville de Nice : Accord pour la mise en place de douches dans un local déjà équipé de sanitaires et répondant aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduites, au sein du siège du DCA.

CNOSF : réponse adressée à M. Najib HAFAFSSA lui signifiant que sa demande de conciliation formée auprès du CNOSF, relative à un litige l'opposant au DCA est irrecevable en vertu des stipulations de l'article R.145-15 du Code du sport à savoir « le demandeur doit avoir un intérêt direct et personnel à agir ».

AGENDA :

05/10/2019 : Journée d'Accueil féminine U6 à U11, Cannes stade Chevalier.

08/10/2019 : réunion Comité de Direction du DCA.

12/10/2019 : 1^e tour Festival U12/U13.

13/10/2019 : 5^e tour Coupe de France et 3^e tour Coupe Gambardella.

15/10/2019 : Collège des Autres Acteurs du Football (Paris).

17/10/2019 : tirage au sort coupe de la Ligue de Méditerranée à Marseille.

16/11/2019 : réunion Commune des Collèges des Présidents de Ligues, des Présidents de Districts et des Autres Acteurs du Football (Paris).

14/12/2019 : Assemblée Générale D'hiver de la FFF (Paris).

18/12/2019 : Assemblée Générale d'Hiver du DCA Parc Phoenix à Nice.

La séance est levée à 20h15.

Le Président,
M. Edouard DELAMOTTE.

Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI.